

Annonce paroisse

Le diocèse de Moulins lance sa campagne annuelle pour le Denier de l'Église pendant le carême dans toutes les paroisses.

Le Denier de l'Église représente la principale ressource du diocèse de Moulins. Il finance exclusivement le salaire des prêtres, la formation des diacres et des séminaristes (actuellement 4 sont au séminaire d'Orléans) ainsi que les salaires des laïcs au service du diocèse.

Par votre contribution, vous manifestez votre attachement à l'Église catholique et vous nous donnez les moyens d'être présents à tous les moments importants de votre vie chrétienne.

Tous les dons comptent, quel que soit leur montant, quelles que soient vos ressources ! 1% de votre revenu ne serait-il pas un bon ordre d'idée ? Il est aussi possible de donner chaque mois sur le site du diocèse, cela permet de fractionner le don et de mieux le répartir.

Parce que l'Église se construit avec vous, nous avons besoin de votre soutien. A la fin de la messe, un dépliant vous sera distribué. Si vous êtes un donateur habituel du Denier de l'Église, vous avez déjà reçu une enveloppe par La Poste. Vous pouvez néanmoins nous aider en donnant ce dépliant à une personne de votre entourage qui ne donne pas encore au Denier.

Croire que l'Église vous apporte, c'est aussi le partager !